

Faculté de médecine



ESP 3DS HA Diplôme d'études spécialisées en santé publique (Administration hospitalière)



Gestion du programme

SOSP Commission des sciences hospitalières et médico-sociales

Responsable académique : Elisabeth Darras

Contact : Claudine Wangneur

Unité des sciences médico-sociales et hospitalières

ESP - Clos Chapelle aux Champs, 30 bte 30.37, 1er étage, local A 145, 1200 Bruxelles

Tél. 027643439 - Télécopie 027643435 - wangneur@hosp.ucl.ac.be

Objectif de la formation

Offrir aux médecins voulant accéder à un poste de responsabilités à l'hôpital, une formation au management hospitalier.

Conditions d'admission

Être médecin belge ou étranger. S'il est étranger, le candidat est tenu de séjourner au moins pendant un an en Belgique.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans le fascicule "Renseignements généraux" du programme d'études.

Structure générale du programme

La durée du programme est de une année avec la possibilité d'étaler sur deux ans à condition que l'étudiant ait une activité professionnelle. L'étudiant est tenu de s'inscrire à minimum 362,5 heures de cours, exercices et stages faisant partie du programme du DES en gestion hospitalière, orientation gestion hospitalière. Un mémoire est également demandé aux étudiants. Le plan d'enseignement doit être approuvé par le directeur du programme avant le 15 octobre.

Contenu du programme

Le programme type comporte des matières se rapportant notamment aux sujets ci-dessous :

- les principes généraux d'organisation ;
- les principes de planification des services de santé ;
- l'étude comparative de l'organisation hospitalière ;
- la comptabilité générale ;
- la gestion du personnel ;
- l'organisation du travail en milieu hospitalier ;
- la construction et l'aménagement des hôpitaux ;
- l'hygiène hospitalière ;
- l'organisation pharmaceutique en milieu hospitalier ;
- la législation et l'organisation hospitalières ;

ainsi qu'un stage de 100 h en milieu hospitalier.

Mémoire

Sous la direction d'un promoteur, l'étudiant doit rédiger et défendre, en français ou en anglais, un mémoire sur un sujet approuvé par le directeur du programme. Il est défendu devant un jury.

Évaluation

Des examens écrits ou oraux pour les cours et un rapport de stage. Le mémoire compte pour la moitié des points.

Situation du diplôme dans le cursus

Ce diplôme d'études spécialisées en gestion hospitalière orientation "administration hospitalière" donne accès au doctorat en sciences de la santé publique.